



L'Organisme national responsable de
l'Initiative des amis des bébés

**Indicateurs de résultats pour les Dix Conditions pour le succès de
l'allaitement, intégrés pour les hôpitaux et les services de santé
communautaire: Résumé**

**Dix Conditions pour le succès de l'allaitement (OMS, 1989) et
leur interprétation en milieu canadien (2011)**

Condition 1	OMS	Adopter une politique d'allaitement formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tout le personnel soignant.
	Canada	Adopter une politique d'allaitement formulée par écrit et portée systématiquement à la connaissance de tous les intervenants en santé et des bénévoles.
Condition 2	OMS	Donner à tout le personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en oeuvre cette politique.
	Canada	S'assurer que tous les intervenants en santé ont les connaissances et les habiletés nécessaires pour mettre en oeuvre la politique d'allaitement.
Condition 3	OMS	Informar toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique.
	Canada	Informar les femmes enceintes et leur famille de l'importance et de la gestion quotidienne de l'allaitement.
Condition 4	OMS	Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demi-heure suivant la naissance. <u>OMS 2009</u> : Mettre les nouveau-nés en contact peau-à-peau avec leur mère immédiatement à la naissance pendant au moins une heure. Encourager les mères à reconnaître quand leur bébé est prêt à téter et offrir de l'aide si nécessaire.

Condition 4	Canada	Placer les bébés en contact peau-à-peau ¹⁶ avec leur mère dès la naissance et de façon ininterrompue pour au moins une heure ou jusqu'à la fin de la première tétée ou aussi longtemps que la mère le désire. Aider les mères à reconnaître quand leur bébé est prêt à téter et leur offrir de l'aide au besoin.
	OMS	Montrer aux mères comment pratiquer l'allaitement et comment entretenir la lactation, même si elles sont séparées de leur nourrisson.
Condition 5	Canada	Aider les mères à initier l'allaitement et à maintenir la lactation en cas de problèmes incluant la séparation de leur nourrisson.
	OMS	Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf sur indication médicale.
Condition 6	Canada	Soutenir les mères à allaiter exclusivement pendant les six premiers mois à moins que des suppléments soient indiqués médicalement.
	OMS	Pratiquer la cohabitation mère-enfant: laisser l'enfant avec sa mère 24 heures sur 24.
Condition 7	Canada	Faciliter la cohabitation sur 24 heures sur 24 pour toutes les dyades mères-bébés: mères et bébés restent ensemble.
	OMS	Encourager l'allaitement à la demande.
Condition 8	Canada	Encourager l'allaitement selon les signes du bébé. Encourager la poursuite de l'allaitement au-delà de six mois au moment de l'introduction appropriée d'aliments complémentaires.
	OMS	Ne donner aux enfants allaités aucune tétine artificielle ni aucune sucette.
Condition 9	Canada	Encourager les mères à nourrir et à prendre soin de leur bébé sans avoir recours à une suce d'amusement ou à une tétine artificielle.
	OMS	Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et y référer les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.
Condition 10	Canada	Assurer des liens fluides entre les services fournis par l'hôpital, les services de santé communautaires et les groupes d'entraide en allaitement. Appliquer des principes de soins de santé primaires et de santé des populations pour soutenir les mères sur le continuum de soins et implanter des stratégies qui influenceront positivement les taux d'allaitement
	OMS	Respect du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.
Le Code	Canada	Respect du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

¹⁶ L'expression "peau-à-peau" est utilisée pour les bébés à terme. On réserve l'expression "soins kangourou" pour les bébés prématurés.



L'Organisme national responsable de
l'Initiative des amis des bébés

Ten Steps for successful breastfeeding - Dix Conditions pour le succès de l'allaitement June 2011 – juin 2011	
1	<p>Have a written breastfeeding policy that is routinely communicated to all health care providers and volunteers. Adopter une politique d'allaitement formulée par écrit et portée systématiquement à la connaissance de tous les intervenants en santé et des bénévoles.</p>
2	<p>Ensure all health care providers have the knowledge and skills necessary to implement the breastfeeding policy. S'assurer que tous les intervenants en santé ont les connaissances et les habiletés nécessaires pour mettre en oeuvre la politique d'allaitement.</p>
3	<p>Inform pregnant women and their families about the importance and process of breastfeeding Informer les femmes enceintes et leur famille de l'importance et de la gestion quotidienne de l'allaitement.</p>
4	<p>Place babies in uninterrupted skin-to-skin contact with their mothers immediately following birth for at least an hour or until completion of the first feeding or as long as the mother wishes. Encourage mothers to recognize when their babies are ready to feed, offering help as needed. Placer les bébés en contact peau-à-peau¹⁶ avec leur mère dès la naissance et de façon ininterrompue pour au moins une heure ou jusqu'à la fin de la première tétée ou aussi longtemps que la mère le désire. Aider les mères à reconnaître quand leur bébé est prêt à téter et leur offrir de l'aide au besoin.</p>
5	<p>Assist mothers to breastfeed and maintain lactation should they face challenges including separation from their infants. Aider les mères à initier l'allaitement et à maintenir la lactation en cas de problèmes incluant la séparation de leur nourrisson.</p>
6	<p>Support mothers to exclusively breastfeed for the first six months, unless supplements are medically indicated. Soutenir les mères à allaiter exclusivement pendant les six premiers mois à moins que des suppléments soient indiqués médicalement.</p>
7	<p>Facilitate 24 hour rooming-in for all mother/infant dyads: Mothers and infants remain together. Faciliter la cohabitation sur 24 heures sur 24 pour toutes les dyades mères-bébés: mères et bébés restent ensemble.</p>

8	<p>Encourage baby-led or cue-based breastfeeding. Encourage sustained breastfeeding beyond six months with appropriate introduction of complementary foods. Encourager l'allaitement selon les signes du bébé. Encourager la poursuite de l'allaitement au-delà de six mois au moment de l'introduction appropriée d'aliments complémentaires.</p>
9	<p>Support mothers to feed and care for their breastfeeding babies without the use of artificial teats or pacifiers (soothers or dummies). Encourager les mères à nourrir et à prendre soin de leur bébé sans avoir recours à une suce d'amusement ou à une tétine artificielle.</p>
10	<p>Provide a seamless transition between the services provided by the hospital, community health services and peer support programs. Apply principles of Primary Health to support the continuum of care and implement strategies that affect the broad determinants that will improve breastfeeding outcomes. Assurer des liens fluides entre les services fournis par l'hôpital, les services de santé communautaires et les groupes d'entraide en allaitement. Appliquer des principes de soins de santé primaires et de santé des populations pour soutenir les mères sur le continuum de soins et implanter des stratégies qui influenceront positivement les taux d'allaitement</p>
11	<p>Compliance with the International Code of Marketing of Breastmilk Substitutes Respect du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.</p>